



APE LOZERE

Association Péri-scolaire des Enfants de Lozère

Association loi 1901 immatriculée à la sous-préfecture de Palaiseau sous le numéro RNA W913006778

Siren 378 002 356 Ecole Roger Ferdinand 1, rue Alfred de Vigny 91120 PALAISEAU

PROTCOLE SANITAIRE

Les séances sont limitées à 12 élèves, le nombre de personnes pour une séance sera donc de 13 personnes maximum avec le professeur, que les participants soient adultes ou enfants. Les 1,50 m de distances entre chaque participant devront être respectés. Les professeurs resteront garants de l'application de ce protocole.

Adhérents et professeurs devront avoir pris connaissance de ce protocole et l'approuver.

Aucun contact physique ne doit avoir lieu, entre les participants ou professeurs. Ne pas se serrer les mains, ni faire d'accolade. Les corrections de posture se feront à l'oral et à une distance raisonnable d'1,50m. L'utilisation du matériel collectif n'est pas permis.

Accès aux salles, préaux et gymnase

Les participants ne rentrent pas dans la salle d'activité tant que le professeur ne les y a pas invités. Les participants devront être extrêmement ponctuels afin de respecter le protocole listé :

- Avant de franchir la porte d'entrée de la salle : se laver les mains et/ou utiliser une solution hydroalcoolique,
- Pas de passage par les vestiaires, ils sont condamnés,
- 1 paire de chaussures (ou chausson/danse) spécifique pour la salle,
- Se munir d'un sac de sport assez grand pour y ranger ses vêtements non utilisés pour le cours (manteau, gilet...) et sa paire de chaussures de ville,
- Se munir le cas échéant de sa serviette éponge assez grande (de type drap de bain), de son tapis de sol, d'une manière générale de son matériel personnel
- Se munir d'une bouteille d'eau personnalisée afin de s'hydrater régulièrement pendant le cours,
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter dans son sac



- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable et le stocker dans son sac poubelle personnel,
- Garder ses déchets (mouchoirs, lingettes...), pas de poubelle dans les salles, l'adhérent garde ses déchets.
- le professeur devra, tant que possible laisser les portes ou fenêtres ouvertes pendant les séances de manière à aérer les locaux (sinon ouvrir entre chaque séance 10 mn)
- le professeur devra, comme à son habitude, tenir à jour sa feuille d'appel à chaque séance.
- le port du masque n'est pas recommandé pour la pratique de l'activité, mais l'est pour l'arrivée et la sortie de la salle (notamment la récupération des enfants)
- Les accompagnants : les parents n'ont aucun droit d'accès aux salles, les enfants seront à déposer et à reprendre l'extérieur des salles, préaux ou gymnases

Cas d'un adhérent malade :

Si un adhérent s'avère malade (fièvre, toux, perte du goût & odorat...), prévenir immédiatement l'Association par mail à contact@apelozere.com ou par téléphone au 06.86.33.77.96 afin qu'à son tour elle prévienne le professeur et les adhérents du ou des cours concernés et établisse la liste des «cas contacts» à remettre aux autorités médicales.

Toute personne ne respectant pas ce protocole sera immédiatement renvoyée du cours.

L'adhérent ou le professeur reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, l'association ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid

Nom/Prénom de l'adhérent

A le

Nom/Prénom du signataire

Signature de l'adhérent ou d'un parent du mineur.